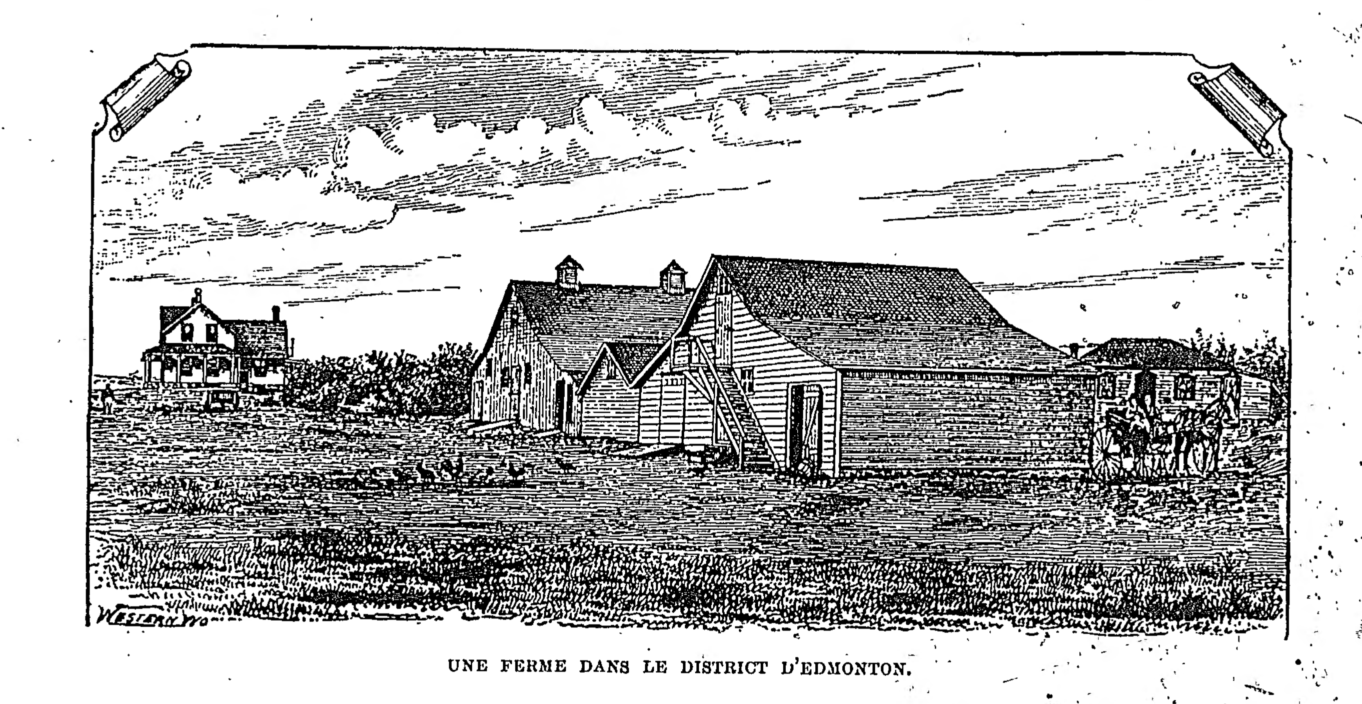
EN AVANT LA COLONISATION

LE NORD-OUEST CANADIEN ET SES RESSOURCES AGRICOLES.

TÉMOIGNAGES IRRÉFUTABLES

RECUEILLIS PAR MR. L'ABBÉ MORIN P^TRE



UNE FERME DANS LE DISTRICT D'EDMONTON.

EN AVANT LA COLONISATION

LE

NORD-OUEST CANADIEN

ET SES

RESSOURCES AGRICOLES

TÉMOIGNAGES IRRÉFUTABLES RECUEILLIS
PAR M. L'ABBÉ MORIN, Ptre.

OTTAWA
IMPRIMERIE DE L'ÉTAT
1894

TABLE DES MATIÈRES.

RÉFÉRENCES.

MM. A. Chartier, Sandy Lake, *via* South Edmonton, Alta, T.N.-O.
Jos. Poulin, Beaver Lake, *via* Edmonton "
Lud. Lemire, Morinville, Alberta, T.N.-O.
Am. Lamoureux, Fort-Saskatchewan, Alberta, T.N.-O.
M. Lacerte, Stony Plain, Alberta, T.N.-O.
M. Miquelon, Wetaskenwin "
M. Caseault, Leduc "
W. Spence, Lacombe "
Ed. Content, Innisfail "
Ad. Pigeon, Pakan, *via* Victoria, Alberta, T.N.-O.
Ch. Charbonneau, Sturgeon River, "
Rév. Père. Lacombe, Edmonton, Alta, T.N.-O.
" Dorais, N. D. de Lourdes "
" Merer, Saint-Albert "
" Jolicœur, Morinville "
" Bellevère, Duhamel "
" Perreault, Stony Plain "
" Lizzée, lac Ste-Anne "
" Gravel, Macleod "

AU LECTEUR.

En publiant cette petite brochure, nous nous proposons de mieux faire connaître les ressources agricoles de la vallée de la Saskatchewan et les avantages réels que cette contrée offre à la colonisation.

Un grand nombre de Canadiens-français, disséminés un peu partout dans les différents Etats de la grande république, sont désenchantés de la vie américaine; ils songent sérieusement à revenir au pays et nous feraient d'excellents colons, s'ils venaient s'établir dans notre nouvelle colonie canadienne de l'Alberta.

C'est pour eux surtout que nous faisons ce petit travail, et notre unique intention, de même que notre plus grand désir, est de leur être utile. Nous prions spécialement ceux qui sont dans l'occasion de se déplacer, de lire attentivement les lettres et témoignages qui suivent, ils se convaincront que, étant donné la nécessité de chercher une meilleure position, ils ne peuvent mieux faire que de tourner leurs regards et porter leurs pas vers le Nord-Ouest canadien.

Dans une première partie nous répondons brièvement à quelques-unes des questions, que de toutes parts l'on nous adresse, relativement au sol, au climat, à l'eau, au bois et au charbon du Nord-Ouest. Nous avons dû abréger ces réponses, peut-être avons-nous été trop concis, dans ce cas, nous prions nos amis de nous croire à leur entière disposition; c'est toujours avec plaisir que, dans la mesure de nos attributions, nous répondrons aux questions plus détaillées que l'on nous fera l'honneur de nous adresser.

La seconde partie se compose de lettres écrites par des colons établis dans les districts de Saint-Albert et d'Edmonton depuis deux et trois ans; ces lettres sont parfaitement authentiques, nous en conservons les vraies copies; elles portent un cachet spécial de véracité, elles sont de plus des réponses éloquentes aux ridicules préventions que des personnes intéressées s'efforcent de soulever injustement contre notre beau pays.

Les signataires que nous avons conduits, pour la plupart sans argent, dans notre colonie, sont aujourd'hui bien établis sur de belles et grandes fermes, ils y vivent contents et heureux, et, sans être arrivés à la fortune, ils n'ont rien à envier aux cultivateurs à l'aise des autres province.



PREMIÈRE PARTIE.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE NORD-OUEST—RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Quelle est l'étendue du Nord-Ouest canadien ?

Le Nord-Ouest est une vaste contrée bornée au nord par les terres arctiques, à l'est par la province de Manitoba ou le 102me degré de longitude, au sud par la ligne internationale et l'Etat du Montana, à l'ouest par les Montagnes Rocheuses. Il est divisé en quatre grands districts provisoires : la Saskatchewan, l'Assiniboïa, l'Alberta et l'Athabaska ; il couvre un espace de plus de 400,000 milles carrés (1,600,000 homesteads de 160 acres chacun). La population dépasse un peu 100,000 âmes.

Où se porte le courant d'immigration ?

Prince-Albert, dans la Saskatchewan, et Edmonton, dans l'Alberta, sont les deux centres où l'immigration canadienne s'est dirigée depuis deux ou trois ans. Dans chacun de ces chefs-lieux, on peut compter plusieurs settlements assez importants, tels que Batoche, Lac des Canards, Saint-Louis de Langevin, Saint-Laurent, Bellevue, Stony-Creek, Lac Muskeg, dans le district de Prince-Albert ; Fort-Saskatchewan, Saint-Albert, Morinville, Stony-Plain, Leduc, Wetaskiwin, Lacombe, Sandy-Lake, Beaver-Lake, Grand-Pré, Lac Buffalo, etc., dans le district d'Edmonton.

A quelles conditions peut-on se procurer des terres au Nord-Ouest ?

Le gouvernement canadien accorde un octroi de 160 acres à tout colon âgé de 18 ans, aux conditions suivantes : en faire l'entrée au bureau des terres et payer $10 pour l'enregistrement, cultiver cinq acres de terre par année pendant trois ans, et demeurer sur le homestead au moins six mois par année dans chacune des trois années ; après ce temps, les conditions étant remplies, le gouvernement émet la patente (ou le contrat final) sans aucuns déboursés de la part du colon.

Le Pacifique Canadien, qui possède les sections impaires dans tout le territoire, vend ses terres à raison de trois piastres de l'acre payable comptant ou en dix paiements égaux, avec intérêt de 6 pour 100.

Quel est la nature du sol ?

Le sol de l'Alberta est composé d'une couche de terre noire, vrai humus, produit de la décomposition séculaire de débris végétaux ; l'épaisseur de cette couche varie de 12 à 25 pouces ; le sous-sol est de

glaise ou de terre grise mêlée de détritus. La fertilité de ce sol est reconnue ; voici cependant quelques faits bien attestés :

9 acres de terre semés en blé ont produit	.....	308	minots.
28 " " avoine "	.....	1,170	"
45 " " orge "	.....	1,900	"
20 sacs de patates semées et bien cultivées	.....	1,200	"

Ces résultats dépassent la moyenne ordinaire qui est : pour le blé, 30 minots de l'acre, et de 40 minots pour l'orge et l'avoine.

Quel capital est requis pour s'établir convenablement ?

Nous croyons qu'un capital de sept ou huit cents piastres est amplement suffisant pour s'acheter :

Une paire de chevaux, harnais, etc	$125
Voitures, grains de semence, ménage	200
Instruments d'agriculture, outils de ferme	150
Bois de sciage pour maison, salaire à l'ouvrier	100
Animaux de ferme, vaches, moutons, cochons, etc	100
Provisions pour au moins une année	100
Total	$775

Avec ce montant d'argent, le colon peut être assuré de l'avenir de sa famille ; dès la première année, il peut récolter assez de produits pour alimenter sa ferme, augmenter son troupeau d'animaux, et parachever son installation.

Quelles taxes les fermiers ont-ils à payer ?

Les seules contributions auxquelles le colon fermier est appelé à prendre part sont : les constructions d'églises, l'entretien des curés, l'établissement de districts scolaires, et le salaires des instituteurs ; toutefois le gouvernement local paie les (70 pour 100) soixante-dix pour cent de ce dernier item, c'est-à-dire que sur chaque 100 piastres, le gouvernement en paie 70 et le colon est appelé à payer la balance.

Y a-t-il du bois pour constructions, clôtures et chauffage ?

On peut dire que l'Alberta nord-est est aux trois quarts en prairies, le reste est boisé. Des forêts couvrant des superficies de 10, 12 et 15 milles, nous permettent de couper des épinettes de quatre pieds de diamètre à la souche, et mesurant huit pouces carrés à 55 pieds de longueur. Un permis de l'agent des terres autorise le colon à couper dans ces limites tout le bois dont il a besoin. Nous trouvons de plus, semés dans la prairie de nombreux bosquets de trembles, de bouleaux, de liards, de saules, qui ajoutent beaucoup à la beauté du pays et sont d'un grand usage pour le colon.

Peut-on se procurer du charbon ?

Des mines très riches ont été découvertes et sont déjà exploitées ; en divers endroits nous trouvons ce combustible à la surface du sol, le long des rivières ; il se vend deux piastres la tonne livré à la ville ; ce charbon est employé dans les manufactures, sur les chemins de fer et dans les maisons privées, et donne une entière satisfaction.

L'eau est-elle difficile à se procurer ?

Nous avons une foule de petits lacs, très jolis, et d'une commodité sans égale pour les pâturages ; plusieurs rivières tributaires de la grande Saskatchewan arrosent le district. Des puits creusés à 12, 15 et 20 pieds de profondeur donnent une eau bonne, quelquefois douce et toujours abondante. Dans certains endroits l'eau des puits est un peu dure, mais elle est toujours potable.

Que dites-vous du climat du Nord-Quest ?

Le climat est agréable en toute saison. Nous avons de grands froids en hiver, mais jamais de longue durée ; la neige tombe en janvier et disparaît en mars. nous mesurons généralement en moyenne 12 à 15 pouces d'épaisseur. Les semences se font en avril et en mai, les foins en juillet et les récoltes sont mûres en août. Les pluies sont assez rares mais sont supplées par les abondantes rosées et l'humidité naturelle du sol. Ajoutons qu'aux témoignages des vieux colons, les grandes tempêtes, les ouragans et les maladies épidémiques sont entièrement inconnus dans le pays.

Où trouver de bons homesteads ?

Il faut un peu s'éloigner des centres et du terminus du chemin de fer pour trouver des homesteads avantageux. Un établissement nouveau, commencé le printemps dernier (1894) au confluent de la rivière Vermillon et du ruisseau Bouleau, est en bonne voie de prospérité ; le site de la colonie est magnifique, le terrain est excellent, le bois abondant, le foin et l'eau de première qualité ; l'endroit a été baptisé du nom de Grand-Pré, une vingtaine de familles venues du Kansas y sont déjà établies, il y a une école, une chapelle provisoire, un prêtre les visite à de courts intervalles. Avant longtemps, Grand-Pré aura une certaine importance.

Qui doit émigrer au Nord-Ouest ?

Notre pays étant essentiellement agricole, nous désirons le voir habité par de vrais agriculteurs. Pour le moment nous n'avons que faire d'avocats, de notaires, de spéculateurs, etc. Notre appel s'adresse spécialement :

Aux pères d'une nombreuse famille composée en partie de garçons en âge de travailler.

Aux malheureux endettés sur leurs terres et qui paient de gros intérêts, sans espoir de se libérer un jour.

Aux voyageurs, fatigués de courir le monde, s'ils ont pu épargner quelques centaines de piastres.

Au commerçant, à l'homme d'affaires, qui désire goûter un peu de repos avant de mourir.

Au fils de famille qui perçoit un petit héritage insuffisant pour s'établir sans s'endetter.

Au marchand malheureux qui a pu sauver du naufrage quelque chose d'une fortune honnêtement acquise.

A l'artisan, à l'homme de métier qui a des économies et qui veut se faire un chez soi.

A l'orpheline sans protecteur qui consentirait à devenir la femme d'un brave cultivateur.

A tous ceux-là nous disons : venez au Nord-Ouest, vous y trouverez des avantages temporels, et notre bienveillance à votre égard vous rendra moins pénible l'absence du village natal.

Quel est le meilleur temps de l'année pour se rendre au Nord-Ouest ?

La réponse à cette question dépend beaucoup de la position financière du colon, et du genre d'industrie qu'il se propose de faire.

Pour le cultivateur, le printemps est préférable, il peut alors ensemencer quelques arpents de terre et se préparer une demi-récolte pour l'automne.

Pour celui qui veut acheter des anciens colons, ou des métis, une terre déjà exploitée, avec maison, hangar, et autres dépendances, toute saison peut convenir, ces transactions sont toujours faciles.

Pour celui qui veut se livrer à l'élevage des animaux, toute saison convient également ; à l'automne, les animaux ne sont plus beaux et se vendent à meilleur marché.

A notre sens, le temps le plus propice est celui où la chose est possible, où les circonstances vous permettent de vendre vos terres, votre roulant, et de réaliser votre capital. La grande difficulté n'est pas tant d'arriver chez nous, mais de partir de chez vous.

Quel est l'aspect général du pays ?

La contrée est généralement plane, unie, quelquefois un peu ondulée ; la vue peut s'étendre à 10 milles de distance sans rencontrer d'obstacles ; il y a de nombreux lacs, des rivières profondes et rapides, des bosquets de bois touffus, des baies immenses où le foin atteint une hauteur de 4 à 5 pieds.

Y a-t-il de l'ouvrage pour les pauvres gens ?

Nous regrettons de le dire, notre pays est encore trop peu colonisé pour fournir de l'ouvrage aux colons qui nous arrivent sans argent. Nous n'avons pas de manufactures et peu d'industries établies encore ; chacun fait son propre ouvrage, et assez rares sont ceux qui ont le moyen de prendre des serviteurs. Plus d'une fois nous avons dû rebu-

ter de braves et honnêtes familles, bien qualifiées pour faire d'excellents colons, parce qu'elles n'avaient pas le capital voulu pour commencer une exploitation. Nous croyons rendre services aux pauvres gens en les détournant de venir chez nous, ils y auraient de la misère et mille chances de se décourager.



DEUXIÈME PARTIE.

LETTRES ET TÉMOIGNAGES AUTHENTIQUES EN FAVEUR DU NORD-OUEST.

Nous prions nos lecteurs de donner toute leur attention à la lecture de ces lettres ; elles n'ont pas été écrites à dessein, elles sont l'expression fidèle des habitants du Nord-Ouest. C'est le récit exact des opérations de ces hardis pionniers qui ont ouvert le chemin de la colonisation dans notre vaste et fertile pays.

Lettre de M. D. D. Tellier.

MORINVILLE, ALBERTA, T.N.-O., 12 mai 1894.

MONSIEUR,—Je réponds à votre demande et ce qui suit est mon impression sur le pays que j'habite depuis bientôt trois années. Je suis satisfait du climat et de la qualité du sol, de l'abondance du bois, de l'eau et du charbon que nous avons ici ; ma femme et mes enfants partagent mon opinion ; mes enfants sont tous bien encouragés, et ne s'ennuient pas. Ma famille se compose de ma femme et de 12 enfants dont 9 garçons et 3 filles ; l'aînée de mes filles vient de se marier avec un ancien citoyen de ma paroisse natale, récemment arrivé ici. J'ai pris déjà 5 homesteads et j'attends que mon cinquième garçon ait 18 ans pour faire son entrée au bureau du gouvernement pour prendre le sixième homestead ; ça me forme 1,000 arpents de terre, toute de bonne qualité, facile à cultiver et bonne pour convertir en prairie ou en pâturages. Le rendement moyen est de 40 à 50 minots à l'acre, quand le labour a été bien fait et en due saison, c'est-à-dire dans la dernière quinzaine de juin ou la première quinzaine de juillet ; ceci est pour une récolte sur un premier labour ; les années suivantes, le rendement est plus considérable encore, lorsque la terre a été bien préparée, la tourbe bien émiettée et pourrie, le grain mûrit plus vite et est de bien meilleure qualité.

Je considère ce pays bien avantageux pour la culture et l'élevage des animaux ; il est un peu ondulé, ce qui sert bien à l'égouttement ; il y a des baies à foin où il est facile de faire sa provision de fourrage ; le foin bien fait, en bonne saison et condition est très bon. Un animal hiverné avec ce foin et soigné régulièrement est bon pour la boucherie au printemps.

J'ai semé mon blé le 25 avril, la terre était bien préparée, je pense de finir mes semailles vers le 20 mai. On ensemencera ce printemps un peu plus de 100 arpents ; nos perches sont toutes faites et charroyées pour faire nos clôtures ; nous avons 4 maisons, 5 écuries, 4 graineries, 4 puits qui ont en moyenne de 18 à 20 pieds de profondeur. Nous avons 11 chevaux, deux paires de bœufs domptés, 6 vaches à lait, 9 autres bêtes à cornes, des moutons, des cochons, des volailles, etc. Enfin nous sommes installés comme nous l'étions dans notre ancienne paroisse. Nos demeures ne sont pas aussi confortables, mais avant longtemps nous n'aurons rien à envier à notre ancienne demeure.

J'invite donc mes compatriotes, surtout ceux qui seraient forcés de quitter les terres qu'ils occupent actuellement, et s'il leur reste un petit capital, de venir nous rejoindre ; pourvu qu'un homme puisse s'acheter un roulant convenable, il est établi, car les terres de 160 acres, ce qui fait 192 arpents du Canada ne se vendent que 10 piastres et il y en a encore des quantités à prendre même dans nos voisinages. Celui qui voudrait s'acheter des terres du Pacifique Canadien aurait encore un meilleur choix, mais il lui faudrait payer, au lieu de 10 piastres pour 160 acres, $3 à $3.50 de l'acre ; il aurait l'avantage de s'établir près des centres, de l'église,—c'est certainement appréciable.

Je le répète, la qualité du sol est bonne, un homme laborieux y trouve toujours un profit rémunérateur.

Je demeure, monsieur l'abbé,

Votre tout dévoué,

D. D. TELLIER,

Lettre de M. Narcisse Brissette.

MORINVILLE, ALBERTA, T.N.-O., 15 mai 1894.

RÉVÉREND MONSIEUR,—En réponse à votre demande, j'ai l'honneur de vous donner les renseignements suivants sur notre position ici. J'arrivai à Saint-Albert le 1er avril 1891. Ma famille se compose de ma femme et de 4 enfants ; l'aîné avait 13 ans quand je suis arrivé ici. Ma fortune consistait en une valeur de 300 piastres, y compris mon linge et mes autres effets. En arrivant à Saint-Albert, je pris une terre à ferme et j'ensemençai 25 arpents de terre ; après les semences, je me rendis à la ville d'Edmonton pour trouver de l'ouvrage. Je m'engageai pour $2.50 par jour, comme ouvrier, et ma femme, de son côté, comme modiste, gagnant assez pour payer les dépenses de la vie. Au mois de juin, je pris une terre en homestead sur le T. 56, R. 25, sect. 20. Je suis aujourd'hui bien content de mon lot ; j'ai plus de 100 arpents prêts à être labourés ; je puis faire au delà de 75 tonnes de foin,

et ce qui ne gâte rien, j'ai une belle pointe de bois sur le coin de ma propriété. A trois milles de chez moi, il y a la limite à bois de MM. Macdowall et Moore, où nous trouvons de beaux bois de construction. L'église est à cinq milles de chez nous, et nous aurons une école dans le cours de l'été.

Je possède actuellement 2 chevaux, 4 vaches à lait à part 5 autres bêtes à cornes, 3 douzaine de poules, 2 couples de dindes, 4 cochons, un wagon double, une petite voiture simple, les harnais voulus, un moulin à faucher et un rateau, une charrue, une herse, et d'autres outils de ferme, que je n'ai pas besoin d'énumérer.

Je me suis construit une bonne maison 20 x 24 bien couverte en bardeaux, une écurie, une étable, remise, etc. J'ai fait casser 20 arpents de terre que je sème ce printemps, j'ai payé pour faire ce premier labour sur ma terre $3.00 de l'acre. Ce n'est pas bien dur à labourer, deux bons chevaux travaillent toute la journée ; en certains endroits c'est un peu plus dur. Je suis satisfait on ne peut mieux. Ma femme s'est un peu ennuyéé d'abord, aujourd'hui on ne s'ennuie plus. Je ne trouve pas les hivers bien durs ; il y a moins de neige que dans les provinces de l'est, mais il fait plus froid, cependant, pas assez pour être incommodé et ne pas faire l'ouvrage voulu.

Nous avons de bonne eau. Les puits ont de 15 à 20 pieds de profondeur ; en certains endroits il faut creuser plus, mais rarement ; l'eau est un peu dure. Il nous faudrait des tarières pour creuser des puits artésiens qui nous donneraient une eau douce et jaillissante, alors nous aurions le plus beau pays du monde.

Bien à vous,

NARCISSE BRISSETTE.

Lettre de M. Cléophas Turgeon.

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MORINVILLE, ALBERTA,
18 mai 1894.

MON CHER M. MORIN, Ptre,—Je vous ai promis des renseignements sur le Nord-Ouest. Voilà bientôt trois ans que je suis arrivé et installé sur ma terre, je puis vous parler avec un peu d'expérience. En premier lieu, le sol est de première qualité et des plus faciles à cultiver. Il n'y a que le premier labour qui offre un peu de difficultés ; cependant, deux chevaux, de 1,150 à 1,200 livres pesant, font le travail aisément. Le rendement est magnifique. L'an dernier, dans 23 arpents de terre nouvellement cassée, j'ai récolté 900 minots de grains ; cette année, j'ai ces 23 arpents de vieille terre et dix nouveaux arpents de cassage, j'ai droit d'espérer une récolte abondante. Pour le climat, je le trouve bien bon, sain surtout ; dans ces grandes prairies, l'air se renouvelle

si facilement. Le capital voulu pour réussir peut être chiffré à 7 ou 800 piastres. Avec moins que cela on réussit encore, mais lentement et péniblement : quand il faut acheter chevaux, vaches, moutons, cochons, volailles, charrue, herse, machine à faucher, voitures, se bâtir de maison, d'écurie, etc., vous concevez que tout cela prend beaucoup d'argent. Pour ma part j'ai dejà dépensé près de 1,000 piastres, et voyez comme je suis installé : j'ai 4 chevaux, 4 vaches à lait, 5 autres bêtes à cornes, 15 cochons, 2 douzaines de poules, une charrue, herse à disque, moulin à faucher, moissonneuse *(binder)*, les voitures et harnais voulus. Je demeure actuellement dans un chantier temporaire qui me servira de grainerie l'an prochain, et je suis à me construire une jolie et grande maison, où je me propose de me donner du confortable.

J'ai de l'eau près de la maison, dans un puits de 18 pieds de profondeur. Mon terrain ensemencé est très bien clôturé. Je vas chercher les perches à 4, 5 et 6 milles ; ma terre est toute en prairie.

Ma femme est bien, elle est contente d'être ici, mes enfants aussi ; ces derniers sont au nombre de 7. Depuis 3 mois, un garçon surnuméraire est venu me prévenir que j'ai à lui préparer un homestead pour dans 18 ans.

Nous sommes à nous construire une église en bois ; jusqu'à ce jour nous avions une chapelle temporaire qui était devenue tout à fait insuffisante ; nous sommes à 5 milles du village. Nous regrettons de ne pouvoir envoyer nos enfants à l'école. Jusqu'aujourd'hui, nous avons assez à faire pour nous bâtir, ouvrir nos terres, etc., qu'il nous a été impossible de travailler à nous pourvoir de maisons d'école ; nous pensons nous organiser en district scolaire dans le cours de l'été.

Mes voisins sont aussi contents que moi du pays, à en juger par leurs discours. Si la récolte est ce que nous espérons,—et tout le fait prévoir—nous recevrons à l'automne un grand nombre de recrues pour prendre les homesteads restés vacants, ou pour acheter les terres du Pacifique Canadien.

Enfin, monsieur le curé, voilà les informations que je crois vous donner, faites-en l'usage qu'il vous plaira.

Votre tout dévoué,

CLÉOPHAS TURGEON.

Lettre de M. Uldéric Labbé.

Mr J. B. Morin, Ptre,
Morinville, Alberta.

Morinville Alberta, 7 juin.

Rév. monsieur,—J'ai le plaisir de répondre à votre demande et de vous donner les informations relatives à mon établissement dans votre colonie. J'arrivai ici au printemps de 1891, lors de votre première excursion de colons au Nord-Ouest; je pris ma terre sur la section 24, township 55, rang 26; j'ai une bien belle et bonne terre avec un beau et verdoyant bocage près de ma maison; l'an dernier dans 20 acres de terre j'ai récolté 625 minots de grains, à part une bonne quantité de légumes. J'ai emmené de la province de Québec trois chevaux, deux vaches et toutes mes machines pour cultiver; je possède aujourd'hui 10 têtes de bêtes à cornes, 11 cochons et beaucoup de volailles; j'ai une bonne maison en pièces faite à toit français, deux écuries, un hangar, un poulailler, un bon puits, 40 arpents de terre bien clôturés; je suis content de ma position et je ne regrette pas d'être venu ici. L'hiver n'est pas trop dur, les animaux peuvent hiverner dehors et ne pas trop souffrir; il tombe à peu près deux pieds de neige, il n'y a pas de mauvaises tempêtes. Nous avons une église presque terminée quant à l'extérieur. Un prêtre réside au milieu de nous. Les terres autour de chez nous sont toutes prises, il ne reste que les terres du Pacifique Canadien qui se vendent $3 l'acre. Je ne me suis pas ennuyé, ma femme non plus. Nous attendons des parents qui doivent venir nous trouver pour s'établir près de nous; ma famille se compose de ma femme et de deux petits enfants : Marie, âgée de trois ans, et Fabiola, née depuis notre arrivée à Morinville.

Encore une fois, Monsieur l'abbé, je vous remercie de m'avoir conseillé de venir ici, je suis heureux d'avoir suivi vos avis.

Je demeure votre très reconnaissant,

U. LABBÉ,

Lettre de M. Arthur Guilbault.

Saint-Albert, 15 mai 1894.

Rév. M. Morin, prêtre-colonisateur,
Morinville, Alberta.

Monsieur,—Vous me demandez des renseignements sur l'état de la colonie canadienne à Saint-Albert, je puis vous dire qu'il se fait toujours un peu de progrès, quelques parents et amis nous arrivent tous les jours qui s'établissent dans le canton; déjà les terres se font rares

et les colons sont obligés d'aller à 8, 10, 12 et 15 milles de Saint-Albert pour trouver de bons homesteads.

Comme vous le savez, je suis venu ici dans votre excursion du 22 mars 1893. Ma terre n'étant pas favorable à la culture et étant désireux d'aller me fixer à un endroit plus favorable, sur votre conseil, j'ai tout vendu et je me suis décidé à venir par ici. Je n'en ai pas regret. J'ai aujourd'hui une des belles terres de Saint-Albert, à 4 milles de l'église ; j'ai du foin, de l'eau, un peu de bois, tout ce qu'il faut à un colon ; ma terre m'a coûté 20 piastres, parce que déjà elle avait été prise par un autre. Elle est bien planche, bien aisée à cultiver ; j'en ai fait casser 8 arpents l'année dernière, je les sème ce printemps, je vous assure que je vais avoir une belle récolte.

L'an dernier, j'ai loué une terre, j'ai ensemencé 15 arpents, et j'ai récolté 400 minots pour ma moitié ; ceux qui veulent voir du beau terrain n'ont qu'à venir à Saint-Albert, je ne crois pas qu'il soit possible de trouver mieux nulle part ailleurs.

Ma famille se compose de ma femme et d'un jeune enfant de 8 mois. Ma fortune consistait à mon arrivée dans le pays en 160 piastres et nos deux valises ; aujourd'hui j'ai deux chevaux, deux vaches, des cochons, des poules, une voiture double, une charrue, une herse et quelques autres outils ; je n'ai pas de dettes, aussi je ne me compte pas pour un riche de la place ; pour réussir il faut travailler et ménager. L'an dernier j'ai travaillé pour les autres, je gagnais une piastre par jour, j'ai vendu du beurre, des œufs, ça me fournissait de provisions, ma petite récolte m'a aidé à me pourvoir d'animaux, aujourd'hui je me compte exempt de misère.

J'ai une maison bien équarrie, prête à être levée ainsi qu'une écurie et un hangar; mes perches à clôture sont toutes faites et charroyées autour de mon champ; j'ai un bon puits de 12 pieds de profondeur qui me donne de la bonne eau ; j'ai de bons voisins canadiens et catholiques.

Je suis à 4 milles de l'église, nous allons à la messe tous les dimanches, les chemins sont toujours beaux, été comme hiver. On me disait que l'hiver était rude, qu'on gelait pendant sept mois. Mensonge, j'ai trouvé le froid grand, sec, mais facile à endurer. Il y a toujours moins de neige que dans les provinces de l'est. L'hiver dernier on en mesurait 14 pouces ; les animaux peuvent rester dehors tout l'hiver et trouver leur vie dans les places basses, à l'ombre des bois.

Je vous donne bien des détails, vous me les demandez. Arrangez tout cela comme vous voudrez, pour moi je ne presse personne de venir, en cas d'avoir des reproches plus tard. Je suis content pour ma part d'être venu.

Bien à vous,

ARTHUR GUILBAULT.

Lettre de M. Jos. Bellerive.

MORINVILLE, ALBERTA, 17 juillet 1894.

MON RÉVÉREND PÈRE,—Je vous donne un aperçu des progrès que j'ai faits sur ma terre depuis les trois années que je suis établi dans la paroisse de Saint-Albert. Comme vous le savez, je suis sur la section 2 du rang 26, township 54. J'arrivai dans notre colonie dans le printemps de 1891. Ma famille est venue me rejoindre dans le mois d'août suivant. J'avais alors six enfants, j'en ai sept à présent. J'avais 4 piastres dans ma bourse à mon arrivée ici; c'était toute ma fortune. J'ai pris une terre à ferme; j'ai semé 50 minots de grain et j'ai récolté 700 minots. En même temps je travaillais sur ma terre, et je réussis à casser 5 arpents de prairie que j'ai semés à mon profit le printemps suivant. J'étais alors chez nous, sur ma terre. J'avais une petite maison, une étable, une écurie, un hangar, une laiterie et un poulailler. Je semai, en 1892, 15 minots de grain et j'en récoltais 300 minots. En 1893, j'ensemençai 15 arpents de terre et je récoltais 800 minots de bon grain, à part les légumes qui paient bien. Je possède, aujourd'hui, trois bons chevaux et un poulain du printemps, trois vaches, un bœuf, quinze cochons, une centaine de poules, un moulin à faucher, une charrue, une herse, un wagon, une selle, et bien d'autres choses encore. La terre est bonne; plus on la cultive, meilleure elle est. Nous trouvons de la bonne eau partout. Le climat est très sain; pas trop froid l'hiver, pas trop chaud l'été. Nous avons de la chasse et de la pêche en plein, et beaucoup de fruits sauvages, des églises, des écoles, enfin, tout ce que l'on peut désirer dans un pays nouveau; on est bien content d'être venu ici. On vous remercie bien de nous avoir fait connaître ce pays. Il y a encore beaucoup de terre à prendre à peu de distance; que nos amis se hâtent de venir se choisir un beau chez soi.

Votre très dévoué,

JOS. BELLERIVE.

Lettre de M. Norbert Houle.

MORINVILLE, 14 juillet 1894.

MON RÉVÉREND PÈRE,—Voici les informations que j'ai à vous donner relativement aux avantages du district d'Edmonton, quant à la culture.

Je suis arrivé ici au mois de mars 1891, ma femme et mes enfants arrivaient dans le cours de l'été. J'ai pris quatre homesteads pour moi et mes enfants, ça me donne 640 acres de belle terre toute en prairie. La première année j'ai pris une terre à

ferme, ça m'a bien payé, pendant que je labourais la prairie sur mes terres et que je me bâtissais une des maisons pour mes garçons. L'an dernier (1893), nous avons récolté 900 minots de grain, plus de 150 minots de choux de Siam et 300 minots de patates et d'autres jardinages. Tout pousse très bien ici : le grain, les légumes, tout. J'ai construit 2 étables 30 x 24, creusé 3 puits, moyenne, 17 pieds. J'ai employé 3,400 perches. J'ai actuellement chez nous une bonne maison, un hangar, un poulailler, 2 étables, 60 arpents de clôturés, 45 en culture ; le tout en bon ordre. Mes garçons ont chacun 12 arpents de cassé, une maison et les dépendances voulues. J'ai une bonne paire de mulets qui m'ont rendu un bien bon service, 22 cochons dont 9 prêts à faire du bon lard, 60 poules et une centaine de poulets, une machine à faucher le foin, une autre à couper et à attacher le grain, charrue et herse, rouleau, etc. ; voilà mon bilan.

J'ai apporté un millier de piastres, je n'ai pas encore tout dépensé. J'aime beaucoup le pays, ma femme et mes enfants aussi ; nous aimons le climat, il est bon ; jamais trop froid en hiver pour nous empêcher de travailler dehors ; il tombe à peu près un pied de neige ; les animaux hivernent dehors, ils trouvent leur vie près des lacs : il n'y a pas de maladies contagieuses.

Je vous remercie de nous avoir emmenés ici, c'est Dieu merci à vous si moi et mes enfants sommes établis sur de belles terres.

Votre tout dévoué,

NORBERT HOULE.

Lettre de M. Charles Desmarais.

MORINVILLE, ALBERTA, 17 mai 1894.

Mr J.-BTE. MORIN, Ptre,
Colonisateur au Nord-Ouest.

MONSIEUR,—Voici la réponse que je puis vous faire relativement à notre nouvelle position dans votre colonie :—

Nous sommes arrivés ici dans l'été 1891. Ma famille se compose de 7 personnes. Nous avons pris deux homesteads : Sec. 6, T. 56, R. 25 et Sec. 32, T. 55, R. 25 ; ces deux homesteads nous forment 320 acres de terre. Nous avons une trentaine d'acres de terre de labourées. L'an dernier, j'ai semé une vingtaine d'acres et j'ai récolté environ 350 minots de grain, à part une bonne quantité de légumes, patates, choux, carottes, navets, etc., etc. Ma femme est bonne jardinière, et le terrain se prête bien à la culture des légumes.

Nous avons une bonne maison de 24 x 26, deux puits donnant de très bonne eau, deux écuries, un hangar, une laiterie, un poulailler,

cinq chevaux, quatre vaches à lait, trois veaux de l'année, 17 cochons et une quarantaine de volailles. Le seul inconvénient que l'on redoute ici, ce sont les gelées hâtives ; pourtant elles disparaissent à mesure que le terrain se cultive, ceci est dit pour le blé seulement, les autres grains ne subissent jamais de dommages. C'est un fait reconnu que le grain semé en avril et dans la première partie de mai arrive toujours à maturité.

Nous nous faisons un plaisir de dire que le pays nous convient Celui qui arrive ici avec un petit capital (quelques centaines de piastres) peut facilement, en peu d'années, se faire un joli avenir.

Je suis, M. le curé, votre tout dévoué,

CHARLES DESMARAIS.

Lettre de MM. A. et O. Riopel.

MORINVILLE, ALTA, 14 juin 1894.

M. l'abbé MORIN, Ptre,
Colonisateur au Nord-Ouest,

MONSIEUR,—Vous me demandez des informations touchant notre position ici. Nous sommes arrivés à Saint-Albert le 1er avril 1891. Nous avions un bien petit capital, trop petit pour tenter de nous établir en arrivant, et nous décidâmes de prendre une terre à semer à moitié, pour la première année. Durant l'été de 1891, nous prîmes nos homesteads sur la section 16, T. 56, R. 25, dans la paroisse que vous fondiez et qui porte présentement le nom de Saint-Jean-Baptiste de Morinville.

Nous avons 45 arpents de terre cassés, 5 chevaux, 6 bêtes à cornes, 9 cochons, 40 volailles, etc., chacun une bonne maison, une écurie, un hangar et remise, et une boutique de forge. J'étais forgeron anciennement et je travaille un peu de mon métier par ici ; je préfère cependant la culture.

Nous avons de la bonne eau que nous prenons dans un puits de 13 pieds de profondeur.

On craint encore les gelées d'été pour le blé ; l'avoine et l'orge ne souffrent jamais, l'hiver est plus dur que dans les provinces de l'est, cependant il y a bien moins de neige.

Au revoir, monsieur le curé, et croyez-nous vos tous dévoués,

AVILA ET ARISTIDE RIOPEL.

Lettre de M. Charles Toupin.

SAINT-ALBERT, 10 juillet 1894.

Rév. Monsieur MORIN,
Morinville, Alberta.

MONSIEUR,—Je partis de chez mon père pour venir dans ce grand Nord-Ouest dont on disait tant de bien et en même temps tant de mal. Je rencontrai par un heureux hasard le colonisateur du district d'Alberta, je m'embarquai avec lui et je me rendis à Saint-Albert près d'Edmonton ; je trouvai le pays bien beau, et je me pris une terre à trois milles de l'église de Saint-Albert ; je dus payer 70 piastres parce que déjà cette terre avait été prise par un anglais qui y avait fait des améliorations. J'ai ensemencé l'an dernier 7 acres de terre et j'ai récolté 300 minots de bon grain. J'ai fait casser 10 acres en plus que j'ai semées au printemps, et j'espère avoir une bonne récolte à l'automne. J'ai fait de bonnes clôtures, construit une bonne maison, une étable, etc. Un joli cours d'eau coupe ma terre d'une pointe à l'autre, nous avons ici du bois, de l'eau, du charbon, du foin en quantité, il nous faudrait des colons avec un peu d'argent, chacun apporte juste ce qu'il faut pour commencer et voilà pourquoi l'argent est un peu rare, cependant pour un pays nouveau, nous n'avons pas à nous plaindre.

Les homesteads coûtent 10 piastres pour l'entrée au gouvernement ; il faut casser 5 arpents par année et rester sur sa terre au moins six mois par année pendant trois ans, avant d'avoir notre contrat final.

J'ai déboursé près de $400 pour améliorations sur ma terre, je ne donnerais pas le tout pour $1,000.

Voilà, je crois, les informations que vous me demandez.

Je demeure votre tout reconnaissant,

CHARLES TOUPIN.

Lettre de M. Jos. A. Mongin.

SOUTH EDMONTON, 21 mai 1894.

Au révérend M. MORIN, Ptre,
Morinville, Alberta, T.N.-O.

MON CHER M. MORIN,—Je réponds avec plaisir à votre demande d'information sur mon établissement dans le Nord-Ouest. Arrivé ici au mois d'avril 1893, avec un petit capital consistant en chevaux, bêtes à cornes, machineries et voitures, (j'avais bien peu d'argent) je me suis fixé à 5 milles d'Edmonton, sur une belle terre de 320 acres. Je me suis bâti une maison, une écurie, un hangar, une remise, etc. ; j'a

cassé 50 arpents de terre que j'ai pu ensemencer ce printemps. J'ai une grande confiance dans l'avenir de ce pays ; le sol est très bon, le bois de construction, à clôture et de chauffage se trouve partout et en abondance ; nous avons du charbon, et de bonne qualité. Nos terres ne coûtent rien, seulement 10 dollars pour 160 acres, et je vous assure M. le curé, que je préfère avoir 40 arpents de terre ici, à Edmonton, que d'en avoir 160 au Dakota, où j'ai demeuré un bon nombre d'années. Je reçois beaucoup de lettres de mes amis, me demandant des informations ; je réponds toujours que le pays me plaît, que le climat me convient, que je suis content de me voir ici, loin de ces malheureuses tempêtes qui font tant de dommages aux cultivateurs du Dakota et du Minnesota. On ne peut pas s'imaginer de plus bel hiver que celui que nous avons ici ; il fait froid, sans doute, mais c'est un froid que nous endurons facilement ; l'été est aussi magnifique. Le printemps commence avec le mois d'avril, les récoltes se font dans la dernière quinzaine d'août. Voici comment la récolte a été l'année dernière : Je certifie avoir vu de mes yeux du blé donner 50 minots par arpent ; de l'avoine, 100 minots ; de l'orge, 60 minots ; c'est la moyenne ordinaire. Le foin abonde autour des lacs, le long des rivières et dans des baies immenses, quelquefois.

Je suis d'avis qu'un homme qui a une grosse famille—des garçons principalement—devrait venir s'établir par ici. Il lui faut un petit capital. Si à son arrivée il peut s'acheter chevaux, voitures, charrue, herse, machine à faucher, des provisions pour un an, quelques vaches, cochons et poules, et se construire une maison, je dis que cet homme peut se faire une petite fortune en peu d'années, pourvu qu'il travaille autant qu'on le fait dans les vieilles provinces. Je pense qu'un homme qui arrive avec 1,000 piastres peut s'établir à l'aise. Je vous répète, M. le curé, que je suis content de ma position ; aucun membre d'une famille consentirait à laisser le Nord-Ouest canadien pour retourner au Dakota.

Je donne ces informations aussi consciencieusement que possible. Si l'on me demande plus de détails, je serai heureux de répondre à tous ceux qui me feront l'honneur de m'écrire.

Je vous remercie, M. le curé, d'avoir pensé à moi, à propos de cette lettre. Envoyez-nous de bons canadiens prendre les homesteads encore vacants dans notre voisinage.

Votre tout dévoué,

JOS. A. MONGIN.

Lettre collective de MM. Boissonneau.

MORINVILLE, ALBERTA, 12 mai 1894.

MONSIEUR L'ABBÉ,—Nous sommes heureux de nous rendre à votre invitation et de vous donner les informations demandées relativement à notre installation sur nos homesteads, aux améliorations que nous avons déjà faites et aux chances de succès sur lesquelles nous pouvons compter.

1. Nous sommes arrivés ici au printemps de 1891 et nous avons choisi nos homesteads dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à 9 à 10 milles de Saint-Albert.

2. Notre famille se compose de six hommes et deux femmes, tous frères, sœurs, père et mère, neveux et nièces ; nous sommes établis ensemble dans le même voisinage ; nous occupons 6 homesteads, ce qui forme 960 acres ou 1,152 arpents du Canada.

3. Nous avons une centaine d'acres de labourées que nous ensemençons ce printemps en blé, avoine, orge et légumes ; l'an dernier nous avons récolté au delà de 1,300 minots de grain.

4. Nous travaillons de concert, nous ne formons qu'une seule et même *concerne*, ayant mis notre capital en commun (ça ne montait pas en tout à $1,000). Nous avons pu nous acheter les animaux voulus pour commencer, et nous pourvoir des choses les plus nécessaires.

5. Nous possédons actuellement une paire de mulets, 3 paires de chevaux, 6 vaches à lait, 13 autres bêtes à cornes, 21 cochons dont 9 bientôt prêts à faire du lard, 6 douzaines de poules et quelques couples de canards.

6. Le beurre se vend de 25 cents à 30 cents la livre, les œufs, 18 à 20 cents et plus, le lard d'habitant, 9 à 12 cts, le lard fumé ou bacon, 14 à 16 cts la livre ; la farine $1.75 à $2 le 100 ; les chevaux, de $50 à $100 pour d'assez bons chevaux.

7. L'eau des lacs et des rivières est bonne et très commode pour les pâturages, on trouve de l'eau en creusant des puits ; j'en ai 5 de faits, et la moyenne est de 15 à 25 pieds de profondeur. L'eau est quelquefois dure, dans certains endroits elle est douce et très bonne.

8. Le climat est bon, très sain ; je conseille aux dyspeptiques de venir passer les vacances d'hiver avec nous, s'ils veulent se guérir ; le froid est grand, mais se supporte facilement ; je n'ai jamais perdu une heure de travail à cause du froid. Les gelées d'été que nous craignions surtout, ne nous ont pas encore attaqués, et nous croyons qu'elles sont à jamais disparues, le terrain étant cultivé, il reste moins d'humidité dans la terre et elle est moins exposée aux gelées.

9. Le labour se fait aisément ; deux chevaux de 1,200 livres pesant font bien l'ouvrage, mes deux mulets se jouent en labourant ; la 2me année est très facile ; le sol est très meuble, je n'ai encore fait aucune rigole, ni fossé, je trouve cela bien commode.

10. Nous avons tout le bois voulu ; déjà nous avons 4 maisons de construites, 6 écuries, des hangars, remises, etc. Nos 100 acres et plus sont bien clôturées à 7 et 8 perches par pagée.

11. Nous invitons nos parents et amis à venir nous trouver, nous ne pouvons leur donner un meilleur conseil.

Vos tous dévoués,

NOEL BOISSONNEAU,
LOUIS "
ANTOINE "
HORMIDAS "
LOUIS J. "

Lettre de M. E. Rivest.

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MORINVILLE,
ALBERTA, 13 mai 1894.

MONSIEUR,—Je m'empresse de vous fournir les informations que vous me demandez : Je suis heureux de vous répéter que je suis bien content, et ma femme aussi, d'être venu m'établir dans votre colonie. Je ne saurais trouver nulle-part ailleurs un pays plus avantageux pour y faire sa vie par la culture et l'élevage. L'an dernier (1893), j'ai ensemencé 20 arpents de terre et j'ai récolté 770 minots de bon grain ; les légumes m'ont aussi bien payé, 10 minots de patates m'ont donné 125 minots ; un once de graine d'oignons rouge m'a donné 14 minots de bons et gros oignons. Le foin est aussi abondant que dans les belles prairies des provinces de l'est. Je me suis creusé deux puits, à 12 pieds de profondeur, j'ai trouvé de la bonne eau, et en quantité suffisante pour les besoins. Le bois de chauffage est à notre porte, le charbon aussi ; tout cela pour rien. Il y a beaucoup de gibier, on a le plaisir de chasser la poule de prairie, l'outarde, le canard, etc. Le climat est bon, ni trop chaud en été, ni trop froid en hiver ; je ne me plains pas de la gelée ; depuis trois ans que je sème du blé et d'autres grains, je n'ai jamais éprouvé aucun dommage.

J'ai ma femme et 6 enfants. En arrivant, j'avais quatre cents piastres valant ; aujourd'hui, après 3 ans, j'ai ma terre presque toute clôturée, 45 arpents de cassés, une bonne maison, deux écuries, une remise, un hangar, un poulailler, 4 chevaux, 8 bêtes à cornes, 7 cochons, 24 poules, une charrue, une herse à disque, des voitures, des harnais, etc. Je n'ai pas de dettes.

Le marché est assez bon ; l'avoine : 35c. le minot ; le beurre 25c les œufs, 20c. ; la farine, $2 le cent lbs. ; le foin, $5 à $6 la tonne

En général, je suis content de me voir ici.

Ceux qui ont des dettes sur leurs terres et qui paient de gros intérêts, et qui ont des garçons à établir feraient bien de venir s'établir avec nous ; il y a encore de belles terres à prendre.

Je considère qu'un capital de $700 à $800 est suffisant pour commencer une terre par ici.

Voilà, M. le curé, ce que je puis vous dire sur notre position dans notre paroisse. Si vous désirez publier cette lettre je vous en donne la permission.

Votre humble serviteur,

EMMANUEL RIVEST.

Lettre de M. Charles Dubuc.

MORINVILLE, ALBERTA, 12 mai 1894.

RÉV. M[r] J.-BTE MORIN, P[tre],
Colonisateur au Nord-Ouest.

MON CHER BIENFAITEUR,—Vous me permettez, sans doute, de vous donner ce nom de bienfaiteur, car vous le méritez cent fois, pour tout ce que vous avez fait pour moi et ma famille. Nous désirons tous ardemment le jour où, vous reposant de vos travaux de colonisation, vous viendrez vous établir au milieu de nous pour prendre la direction de cette paroisse que vous avez fondée ; plaise à Dieu que ce jour ne soit pas encore trop éloigné.

Voici les renseignements que je puis vous donner : Vous connaissez déjà mon idée du Nord-Ouest, je ne fais pas un secret du contentement que j'éprouve de me voir rendu ici avec ma famille. J'écris souvent à mes parents et à des amis qui me demandent le résultat de mon travail, à tous, je dis la même chose : le Nord-Ouest est le pays par excellence pour les petits cultivateurs, pour ceux qui possèdent un petit capital, ou pour ceux qui ont de grosses familles à établir.

J'ai pris ici 480 acres de terre ; j'en ai déjà une soixantaine de labourées. L'an dernier, j'ai récolté 800 minots de bon grain. Cette année, je pense de semer au delà de 130 minots dans de la belle terre, bien préparée, bien meuble, bien nette ; je compte sur une belle récolte. J'ai récolté les plus beaux choux que vous n'ayez jamais vu ailleurs, je crois. Je n'ai pas mesuré ma récolte de patates ; j'en ai eu assez pour ma provision, faire un peu d'engrais, ma semence du printemps, et en fournir quelques minots à mes voisins nouvellement arrivés ici.

J'ai apporté ici un capital de mille piastres, à part mes instruments d'agriculture, deux chevaux, des voitures, et mon ménage. J'ai aujourd'hui, après deux ans de travail, 7 bons chevaux, 18 bêtes à cornes, 42 cochons, 50 poules ; j'ai toutes les machineries voulues pour

cultiver ; j'ai une bonne maison, deux écuries, un hangar, une laiterie, des remises, etc.

Ma femme ne s'ennuie plus du tout ; mes enfants ne se sont jamais ennuyés. Nous avons beaucoup de chasse ; c'est l'amusement de mes garçons.

Ma terre est bornée par un joli lac, où il y a beaucoup de canards, d'oies et d'outardes sauvages. On me reproche de m'être placé un peu dans le bois ; la forêt est à 15 arpents de chez moi. J'ai plus de 200 arpents de terre prête à être labourée, le reste est en bois ; je me trouve avoir assez de prairie.

En résumé, je suis content, et ma famille encore plus que moi, d'être ici. Je vous remercie encore une fois de m'avoir conseillé de venir dans votre colonie, je me félicite d'avoir suivi votre conseil.

Nous vous attendons bientôt pour achever d'organiser notre paroisse et nous aider dans les travaux de notre église.

CHARLES DUBUC.

Lettre de M. L. Lalande.

WETASKIWIN, ALBERTA, le 25 mai 1892.

MON RÉVÉREND PÈRE,—J'ai bien regretté que le temps ne vous ait pas permis de vous arrêter chez nous, lors de votre passage à Todd-Crossing ; vous auriez pu voir vous-même que le vieux français et sa petite famille se portent à merveille et jouissent d'une parfaite santé. Sous ce rapport, et sous bien d'autres, nous n'avons rien à envier au pays natal.

J'ai dit sous bien d'autres, car ici, aucune trace de la bureaucratie de la mère-patrie. La plus grande liberté d'agir et de faire sa besogne soi-même, sans être gêné par aucune entrave. Les taxes si écrasantes pour le peuple français sont encore complètement inconnues ici.

Quant au pays lui-même, il est impossible, même en France, de trouver une plus belle contrée ; un véritable parc, arrosé par la rivière Bataille, et ce qui est encore préférable pour le fermier, une terre de première classe, avec fond d'argile, ce qui la rend pour ainsi dire presque inépuisable.

Me voici à mon troisième printemps dans le pays, tout se présente encore très bien ; le blé, l'orge, l'avoine, ont une belle apparence ; j'ai même peur que la moisson ne se fasse trop tôt, c'est-à-dire avant que les foins soient terminés. Mes patates que j'ai importées de France se montrent bien ; tous les légumes d'ailleurs : choux, choux-raves, navets, carottes, petits pois, fèves, ont bonne venue. Enfin, j'ai le ferme espoir d'avoir une bonne récolte encore cette année.

Si, seulement, je n'étais pas infirme, j'aurais beaucoup fait plus pour améliorer ma terre. Je n'ai pas encore d'étables pour abriter mes

animaux ; toutes mes bêtes, chevaux, vaches, cochons, ont dû hiverner dehors, sous de très mauvais abris, cependant, je n'ai perdu aucun de ces animaux, bien que le thermomètre ait baissé jusqu'à 45 degrés. Entre Wetaskiwin et Todd-Crossing, il n'y a plus de lots vacants ; la Compagnie du Pacifique Canadien, qui possède tous les lots impairs, a commencé à disposer de ses terrains, le prix est de $4.80, ou 2,400 francs pour 64 hectares ; à 12 ou 15 milles à l'est et au sud de chez moi on peut trouver de bons lots gratuits encore ; là comme ici, le sol est riche, il y a de l'eau, du bois, du foin, et avant longtemps il y aura un marché pour les produits de la ferme. Le malheur est qu'il nous arrive trop de pauvres gens, il faudrait que chaque colon puisse faire ses travaux sur sa ferme, commencer de suite, en arrivant, son exploitation, et n'être pas obligé d'aller passer quelque temps dans les villes ou aux chantiers de bois, ou dans les moulins pour se faire un petit capital qui lui permette de commencer les travaux sur sa terre.

Ne le cachons pas, les débuts sont pénibles, la transition est subite, partir de nos vieilles paroisses ou villages de France pour venir s'installer en pleine prairie, sur le bord d'une rivière, et commencer à travailler cette tourbe, pour se faire un petit jardin, cela demande du courage et une somme d'énergie peu commune, mais je le répète, on travaille avec espoir de succès ; la richesse du sol, la beauté du pays, la salubrité du climat nous dédommagent bien des ennuis que l'on éprouve.

Il arrive beaucoup d'immigrants des Etats-Unis d'Amérique, et des provinces de l'est du Canada, puissai-je en voir arriver quelques-uns de mon pays. Je ne doute pas qu'une foule de mes compatriotes, s'ils venaient visiter l'Alberta, s'y établiraient, et comme moi, et tant d'autres y vivraient contents, satisfaits, heureux d'être débarrassés des embarras tracassiers de la bureaucratie européenne.

M. l'abbé, je vous envoie ces notes, faites-en l'usage que vous voudrez ; publiez-les si vous croyez qu'elles puissent intéresser le lecteur et nous gagner de bons colons pour notre nouveau pays.

Votre tout dévoué,

L. LALANDE,
Autrefois de Lorraine, France.

Mr l'abbé MORIN, Ptre,
Morinville, Alberta.

Lettre de M. Adélard Ouimet.

Mr J. B. MORIN, Ptre,
Colonisateur au Nord-Ouest.

MONSIEUR,—Il y a deux ans, ayant entendu parler du district de Saint-Albert, des terres qu'on pouvait se procurer pour rien et des

avantages multiples qu'on trouvait à émigrer dans ce nouveau pays, j'allai voir le révérend Père Morin qui me reçut avec courtoisie et m'engagea beaucoup à réaliser mon projet. Je partis dans l'excursion du mois de mai 1892. On ne m'avait pas trompé, je trouvai le pays bien beau et je me choisis un homestead sur la section 28, rang 26, township 54. Mon frère est établi mon voisin sur la même section. A mon arrivée, je possédais en tout $900. J'ai payé $86 de passage pour moi et ma femme, je n'avais pas d'enfants alors. Je me suis acheté 3 chevaux, $150, il nous faut cela pour labourer la prairie ; un wagon, $90, une herse à disque, $35, une vache, $30, des cochons, des poules, etc., etc. Je me suis bâti une maison qui m'a coûté une centaine de piastres, une écurie que j'ai faite moi-même, un puits de 18 pieds, et avec cela j'ai pu casser 10 arpents de terre et les bien clôturer. Je vous assure qu'il ne faut pas être paresseux pour commencer une terre quand on n'est pas riche. Comme il était trop tard pour semer l'an dernier, quand je suis arrivé, j'ai dû acheter pour nourrir la famille et les animaux jusqu'à l'automne suivant. Ça nous a coûté cher ; ce printemps, 1894, j'ai ensemencé 25 acres de terre en blé, en avoine, en orge et en légumes ; j'espère avoir une belle et bonne récolte. Nous sommes bien encouragés, ma femme se plaît bien à la campagne. Notre terre est belle, pas de roches, pas de bois du tout ; je pourrais toute la labourer sans avoir à couper une seule branche. J'ai 42 arpents de terre bien clôturés en bonnes perches d'épinette que je dois aller chercher à 7 milles de chez moi ; la place est gaie, ma maison domine la plaine, nous voyons à plusieurs milles de distance ; dans quelques années ce sera très joli ; déjà nous trouvons cela superbe.

En résumé je suis très satisfait.

Je vous remercie de l'intérêt que vous nous avez témoigné, et nous sommes vos enfants,

ADELARD OUIMET,
et sa femme, LÉDA PROVOST.

Lettre de M. Venant Ethier.

MORINVILLE, ALBERTA, 12 mai 1894.

MON CHER M. MORIN,—Je viens vous donner le résultat de mes travaux, et des améliorations que j'ai faites sur ma terre depuis que vous m'avez amené ici :—

C'est le 28 mars 1892 que nous débarquions à Edmonton, moi, ma femme et trois enfants. J'ai pris ma terre sur la section 26, T. 55, R. 26 ; elle est toute en prairie. J'ai deux ou trois milles à faire pour aller chercher mon bois ; il ne me coûte rien. Je me suis bâti un bon chantier, une écurie, un étable, un hangar et un caveau. J'ai trente arpents d'ensemencés ce printemps, en terre bien préparée. J'avais un

bien petit capital à mon arrivée, juste assez pour acheter une paire de bœufs, une charrue, une herse à disque, du bois de sciage pour mon chantier et quelques provisions ; heureusement, j'ai trouvé des vaches à prendre à bail, et de cette manière je me suis tiré d'affaire assez bien. Je considère ma misère finie ; ma femme s'ennuie encore un peu, mais ça disparaît tous les jours, à mesure que l'aisance entre à la maison.

Nous avons ici un sol de première qualité, de la bonne eau, du bois autant qu'il en faut, du charbon tout près. On est à construire une petite église ; un prêtre demeure déjà dans la paroisse. Nous avons un bureau de poste, c'est à 1½ mille de chez moi.

J'écris à mes parents et amis de venir nous trouver ici ; j'espère en attirer quelques-uns.

Pour notre part, ma femme et moi, nous sommes bien contents et satisfaits de notre position.

Votre tout dévoué,

VENANT ETHIER.

Lettre de M. Roch De Tonnancourt.

MORINVILLE, ALBERTA, 10 juin 1894.

M. l'abbé MORIN, Ptre,
Colonisateur.

MONSIEUR,—Voici ma réponse aux informations que vous me demandez relativement au district d'Edmonton :—

Je suis arrivé ici au printemps 1891. J'entendis parler des terres fertiles du Nord-Ouest, et je résolus d'aller les visiter : c'est pour l'avenir de mes enfants que je pensais à me déplacer. Le pays me plût, je me choisis une terre, commençai à travailler, demeurai trois mois sous la tente pendant que je me construisais un chantier, écurie et autres dépendances. Ma famille vint me trouver l'hiver suivant (1892). Ma femme ne s'est pas ennuyée, moi non plus. J'avais deux enfants : Hélène, âgée de 4 ans, et Gustave, 2 ans ; un troisième est venu grossir le nombre depuis notre arrivée. Aujourd'hui, j'ai 25 acres de terre de cassées. L'an dernier, j'ai récolté 550 minots de bon grain, et assez de légumes pour notre besoin. J'ai dix têtes de bêtes à cornes, 4 bons chevaux, 14 cochons, des oies, des canards, des poules en quantité. Je me suis construit une bonne maison, 22 x 24, à toit français, une écurie, un étable, un poulailler, une laiterie ; j'ai un puits de 18 pieds de profondeur, l'eau est très bonne. J'ai emporté de chez moi toutes mes machineries pour cultiver, moulin à faucher, râteau, etc. Je suis bien content du pays ; le climat est bon, pas trop froid ; les animaux peuvent hiverner dehors sans trop de misère. Il

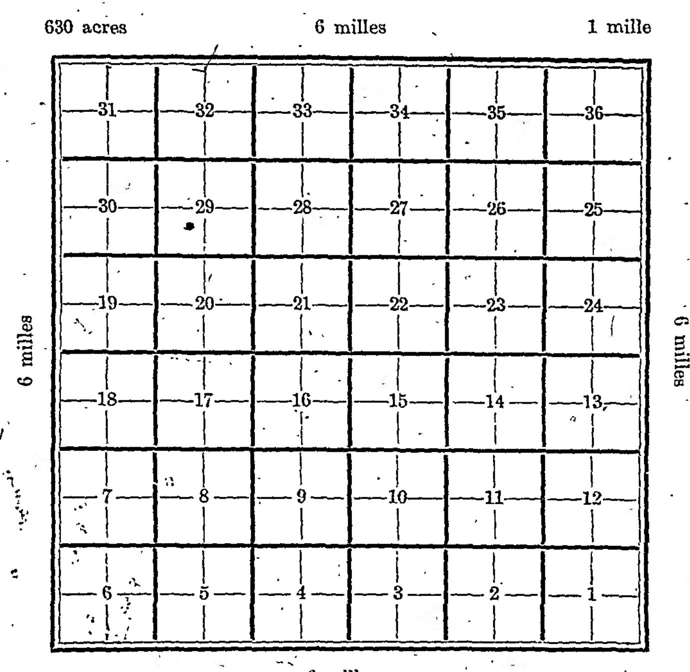
tombe, en moyenne, 20 à 24 pouces de neige ; nos chemins d'hiver sont toujours bien beaux. En somme, je suis content et je vous remercie, M. l'abbé, de m'avoir conseillé de m'établir ici, ainsi que d'avoir voulu vous charger d'amener ma famille.

Je demeure votre tout dévoué,

ROCH DE TONNANCOURT.

DIAGRAMME D'UN TOWNSHIP.

La figure ci-dessous donne une idée exacte d'un township et de ses divisions :



Exception faite des numéros 8 et 26, les sections portant les numéros pairs, c'est-à-dire, 2, 4, 6, 8, 10, etc., appartiennent au gouvernement, qui les donne gratuitement aux colons. Les sections impaires 1, 3, 5, 7, 9 sont la propriété de la Compagnie du Pacifique, à l'exception des sections 11 et 29 qui sont vendues pour le soutien des écoles.



LE NORD-OUEST CANADIEN

——oo——

RÈGLEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS GRATUITS.

Toutes les sections impaires des terres de la Puissance du Canada, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, exception faite des numéros 8 et 26, formant partie de la catégorie des terres ouvertes aux établissements en vertu des dispositions de la loi, sont destinées aux établissements gratuits en faveur de toute personne, chef d'une famille, ou de tout individu du sexe masculin qui a atteint l'âge de dix-huit ans ; chaque établissement ne devant pas excéder un quart de section.

L'INSCRIPTION.

La demande de l'inscription peut être faite personnellement au bureau local des terres où est situé l'établissement que l'on veut prendre, ou bien, si on le préfère, on peut, en s'adressant au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire des Terres Fédérales, à Winnipeg, obtenir l'autorisation de faire faire son inscription par l'entremise d'une autre personne résidant dans le voisinage du bureau des terres. Chaque inscription d'établissement gratuit ordinaire sera soumise à un honoraire de dix piastres ; mais un honoraire additionnel de dix piastres sera payable lorsque l'établissement pour lequel une demande d'inscription est faite a été auparavant occupé. Cette somme additionnelle est exigée pour couvrir les frais d'inscription et de cancellation.

OBLIGATIONS A REMPLIR.

Sous la présente loi les obligations à l'égard des établissements gratuits doivent être remplies de la manière suivante, c'est-à-dire, que le colon devra cultiver son établissement et y résider pendant trois ans, période durant laquelle il ne pourra être absent plus de six mois dans aucune des trois années sans forfaire à son inscription.

DEMANDE DE LETTRES-PATENTES.

Cette demande peut être faite en s'adressant à l'agent local ou aux inspecteurs d'établissements gratuits (homestead). Le colon doit donner avis par écrit six mois d'avance au Commissaire des Terres Fédérales, à Winnipeg, de son intention de demander ses lettres-patentes. Lorsque, pour la commodité du colon, la demande de lettres-patentes est faite à un inspecteur d'établissements gratuits (homestead), un honoraire de cinq piastres est exigible.

INFORMATIONS.

Les colons nouvellement arrivés au pays pourront, en s'adressant aux agents locaux, obtenir toute information nécessaire au sujet des terres sur lesquelles ils désirent se fixer. Pour toute autre information touchant les règlements sur les terres, le bois de service, et les minéraux, ainsi que copies de ces règlements et de ceux touchant les Terres Fédérales dans la Colombie-Britannique, il faudra soit s'adresser au Secrétaire du Département de l'Intérieur (Division de l'Immigration), à Ottawa, au Commissaire des Terres Fédérales, à Winnipeg, ou aux agents locaux des terres au Manitoba et au Nord-Ouest.

A. M. BURGESS,
Député Ministre de l'Intérieur.

